

CORONHACK

RÈGLEMENT DU CONCOURS

AMJE

Paris

14 AVRIL 2020

AU

19 AVRIL 2020



Junior-Entreprises

## Table des matières

1. La Philosophie de ce Hackathon .....	3
2. Règlement .....	4
3. Contenu du dossier .....	5
4. Déroulement du Concours .....	6
4.1 Organisation : .....	6
4.2 Le jury.....	6
4.3 Récompense : .....	6
5. Critères de sélection.....	7

## 1. La Philosophie de ce Hackathon

Les objectifs de ce challenge sont de récompenser les membres de la communauté Arts et Métiers qui s'engagent ou souhaitent s'engager dans la lutte contre le Coronavirus. La volonté de l'AMJE Paris est donc de faire émerger les solutions les plus créatives et réalistes.

Afin de proposer un cadre propice au développement de solutions originales tout en encourageant les actions déjà mises en place, nous avons fait le choix de structurer le challenge en 3 thématiques de travail pour les participants :

1. **Industrie.** Les Gadz'Arts, depuis la création de l'école, ont toujours participé à l'évolution de l'industrie et à sa métamorphose. La crise sanitaire actuelle pose de nombreux problèmes économiques et organisationnels dans la quasi-totalité des secteurs, qui seront peut-être encore différents lorsque viendra le temps de la relance de l'activité.

2. **Communauté.** Le COVID-19 touche désormais plus d'un million de personnes dans le monde, engendrant de nombreuses problématiques sanitaires et logistiques. Mettre en place des solutions qui simplifient le quotidien de ses concitoyens ou qui aident les personnels soignants, c'est là une belle application de la Fraternité.

3. **Education.** En raison du confinement mis en place dans un certain nombre de pays, nombreux sont les étudiants qui suivent désormais leur parcours scolaire à distance. Pour autant, des progrès peuvent encore être fait afin de rendre l'expérience d'apprentissage plus confortable et surtout plus performante.

## 2. Règlement

Ce hackathon s'adresse à tous les étudiants, anciens élèves, professeurs ou membres de l'administration de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers. Tous les campus et instituts sont invités à participer et à proposer leurs idées afin de répondre aux problématiques soulevées par le COVID-19.

Pour candidater, les participants devront produire un dossier dont le contenu est détaillé plus bas, afin de présenter l'idée ou la solution qu'ils jugent la plus pertinente pour répondre à une problématique inspirée des 3 thèmes du concours.

Chaque dossier pourra être présenté par une équipe composée de 1 à 4 membres, dont la composition peut être mixte (exemple : 2 étudiants, 1 ancien élève et 1 professeur).

Afin de prévoir tout problème de plagiat, l'équipe de l'AMJE Paris sera accompagnée par un prestataire dans la vérification des droits d'auteurs relatifs aux dossiers produits.

Le Jury se réserve le droit d'exclure de la compétition toute équipe ne respectant pas les règles précédemment indiquées.

### 3. Contenu du dossier

Toute équipe souhaitant participer devra remettre un dossier, se conformant à la table des matières suivante :

1. Page de Garde (1 page)
2. Sommaire + 1 Présentation de l'équipe rapide (1 page)
3. Contextualisation et présentation de la problématique retenue (1 page)
4. Présentation du projet et des travaux menés (4 à 5 pages)
5. Evolutions envisagées (2 pages)
6. Annexe 1 (facultatif) - Tout support (écrit, vidéo ou sonore que les candidats jugeront **pertinents** pour la compréhension de leur projet)

Indication : les annexes ne doivent pas se substituer à l'exercice de synthèse qui est ici demandé. Ainsi, les fichiers supplémentaires devront respecter un format court.

Tout dossier ne respectant pas cette organisation sera automatiquement refusé.

*En transmettant leur dossier, les candidats acceptent que ce dernier soit par la suite transmis au Gouvernement Français pour étude.*

## 4. Déroulement du Concours

Les dossiers devront être transmis à l'adresse [coronhack@amje.fr](mailto:coronhack@amje.fr) avant le 19 avril 2020, 23h59.

Toute candidature transmise au-delà de cette date ne sera pas étudiée.

Chaque dossier devra être composé d'un unique fichier PDF accompagné d'un dossier zippé comprenant les annexes si le dossier en comporte.

### 4.1 Organisation :

L'équipe de l'AMJE Paris assure le support logistique et organisationnel de ce concours. Elle a pour mission de veiller au bon déroulement du concours et ainsi qu'au respect de sa confidentialité.

### 4.2 Le jury

Le Jury du concours sera composé de Junior Entrepreneurs ainsi que d'Alumnis de l'AMJE Paris.

### 4.3 Récompense :

Le Jury sélectionnera un dossier par thématique, dont il jugera la réponse à la problématique comme la plus pertinente, concrète et originale parmi celles proposées. La dotation du concours est fixée à 500€ par dossier gagnant. Un seul gagnant sera désigné par thématique du concours.

L'annonce des résultats se fera au plus tard le Lundi 27 Avril 2020.

## 5. Critères de sélection

Les participants seront évalués :

- Sur la présentation du dossier.
- Sur la pertinence de la solution développée.
- Le degré de maturité et d'avancement du projet.
- Sur le professionnalisme et l'originalité de la réponse apportée à la crise actuelle et à la problématique ciblée.

Pour toute question concernant ce prix, n'hésitez pas à contacter : [coronhack@amje.fr](mailto:coronhack@amje.fr)